

Produit

BFT FRANCE EQUILIBRE ISR - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011043009 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT FRANCE EQUILIBRE ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à BFT FRANCE EQUILIBRE ISR, vous investissez principalement sur des actions et des obligations d'entreprises françaises.

L'objectif de gestion du fonds est, au travers d'une gestion discrétionnaire, de participer à la hausse potentielle des marchés des actions et des obligations d'entreprises françaises sur la durée de placement recommandée de 5 ans, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'univers d'investissement est composé :

- d'actions d'entreprises principalement françaises de petites et moyennes capitalisations, en croissance, disposant d'une bonne visibilité ;
- d'obligations d'émetteurs privés, principalement français, qui émettent dans l'Union Européenne et dans l'OCDE ;
- ainsi que d'obligations d'Etat français.

Le fonds a pour objectif complémentaire une volatilité ex-ante inférieure ou égale à 20%, dans des conditions normales de marché.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La première étape est une approche « top-down » : analyse du scénario économique (prévisions de croissance et d'inflation, prévisions de politique monétaire), et analyse du positionnement de la classe d'actifs (analyse macroéconomique/valorisation/comportementale des marchés de taux et de crédit), définition des stratégies via les paramètres de risque (sensibilité taux/courbe et crédit, pondération des zones géographiques, des secteurs d'activité...)
- La deuxième étape est une approche « bottom-up » : analyse financière fondamentale (modèle économique, croissance, récurrence des cash-flows, politique d'endettement...), analyse extra-financière (intégration de critères ESG en complément des critères financiers traditionnels).
- La troisième étape est la construction du portefeuille prenant en compte un objectif dans le cadre du respect des contraintes de gestion et des limites de risque.

L'exposition globale sur les actions est comprise entre 40% et 60% de l'actif total. L'exposition minimum aux actions émises par des sociétés dont le siège social est implanté en France est de 30% de l'actif net. Le gérant pourra investir sur des titres d'entreprises non françaises à hauteur de 10% maximum de la partie actions.

L'exposition maximum sur les obligations est de 60% de l'actif net. L'exposition sur les obligations d'Etat sera de 10% de l'actif net maximum. L'exposition maximum sur les obligations d'entreprises High Yield (titres dits « spéculatifs ») est de 50% de l'actif net. Le gérant pourra investir sur des titres obligataires non français à hauteur de 10% maximum de la partie taux et crédit. Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6.

Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie également sur une analyse extra-financière afin de filtrer les émetteurs ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le fonds intègre ainsi des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place une gestion ISR (Investissement Socialement Responsable).

L'analyse extra-financière, basée sur des critères ESG, permet d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), sur la base d'une analyse extra-financière élaborée à partir de la méthodologie de notation ESG « Best in Class ».

L'intégration de facteurs de durabilité au sein du processus d'investissement se manifeste de la manière suivante :

1. application de la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :
 - les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...); les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles ;
 - les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).
2. application des règles d'intégration ESG suivantes :
 - Approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination de 20% des émetteurs les moins bien notés ;
 - au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage (L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés ou anticipés entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments). Concernant les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, seules les prises et mises en pensions pourront être utilisées.

Objectifs:

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT FRANCE EQUILIBRE ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT FRANCE EQUILIBRE ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 060	€4 030
	Rendement annuel moyen	-59,4%	-16,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 990	€8 650
	Rendement annuel moyen	-20,1%	-2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940	€11 060
	Rendement annuel moyen	-0,6%	2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 960	€12 840
	Rendement annuel moyen	29,6%	5,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2015 et 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2013 et 31/10/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2017 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€330	€956
Incidence des coûts annuels**	3,3%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,81% avant déduction des coûts et de 2,04% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	109,86 EUR
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	20,65 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT FRANCE EQUILIBRE ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr